

AVIS EXPERT DÉLÉGUÉ FAUNE

N°AURA-2017-Exp-004

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Référence du Projet (N° ONAGRE) : 2017-02-17-00346

Dénomination du projet : Campagne de sauvetage du Busard

Lieu des opérations : Département du Rhône

Bénéficiaire : LPO 69

MOTIVATION OU CONDITIONS

Les opérations visées par la présente demande de dérogation ont pour objectif d'améliorer l'état de conservation des trois espèces de busards.

L'expérience acquise par la LPO au fil des années, associée aux actions de suivi et d'amélioration des habitats, apporte des garanties sur la bonne mise en œuvre de ces opérations.

EXPERT DÉLÉGUÉ FAUNE

EXPERT DÉLÉGUÉ FLORE

AVIS FAVORABLE

FAVORABLE SOUS CONDITIONS

DÉFAVORABLE

FAIT LE 10/04/17

L'expert délégué faune du CSRPN
Auvergne-Rhône-Alpes



Yoann BRESSAN